



LA COMPLIANCE COMME INSTRUMENT DE L'ETAT DE DROIT EUROPÉEN

.....
 20 OCTOBRE 2020 - 18H30
 CONFÉRENCE DISPONIBLE EN LIGNE [ICI](#)
 INCRIVEZ VOUS [ICI](#)

RENCONTRE SUIVIE D'UN VERRE DE L'AMITIÉ

Si les mécanismes de Compliance consistent à internaliser dans certaines entreprises l'obligation de concrétiser des buts d'intérêt général fixés par des autorités publiques, force est de constater que nous assistons, en Europe, à un nouveau mode de gouvernance. En renouvelant les relations entre entreprises, régulateurs et justice, la Compliance offre une nouvelle stratégie de défense de l'Etat de droit, tel que défendu dans l'Union européenne.

C'est ainsi que de - plus en plus nombreux - chercheurs, juristes d'entreprise et acteurs de la lutte contre la criminalité postulent que l'évolution de cette discipline participe à la construction de l'Europe. Autonome du Droit américain et non plus exclusivement envisagée 'en réaction', la Compliance à l'européenne doit non seulement être envisagée pour préserver l'économie de la corruption, du conflit d'intérêt et du blanchiment, mais aussi pour son renfort des droits fondamentaux humains et environnementaux.

LES INTERVENANTS



ELISE BERNARD

Docteure en droit et directrice des études chez EuropaNova



STÉPHANE MORTIER

Association pour l'unification du droit en Afrique (UNIDA), spécialiste en intelligence économique, enseignant à l'Ecole de Guerre Economique



MARIE-ANNE FRISON-ROCHE

professeure d'université à Sciences po (Paris), directrice du Journal of Regulation & Compliance (JoRC)



JONATHAN MARSH

Président de la European Company Lawyers Association, Deputy General Counsel, Total Marketing Services, downstream division of Total SE



MARC MOSSÉ

Président de l'Association Française des Juristes d'Entreprise (AFJE), Senior Director Government Affairs, Associate General Counsel, Microsoft Europe